

FICHE AIDE POUR CREATION D'UN COMPTE FAMILLE A LA VILLE DE TOULON



Adresse internet : <https://portail-familles.toulon.fr>

A l'ouverture de la page, cliquer sur « j'ai compris » en bas de page



CREATION COMPTE FAMILLE

- Cliquer sur

SAISIR VOTRE E-MAIL POUR VOUS ENREGISTRER

- Cliquer sur

CRÉER MON COMPTE

- Compléter le formulaire en ligne :

- Courriel ; Nom ; Prénom ; Date de naissance ; Numéro de téléphone

- Cliquer sur la case

[J'ai lu et j'accepte les termes et conditions générales de ce site.](#)

- Cliquer sur

ENVOYER

- « C'est presque fini... »

- Saisir le code envoyé par guichet_famille@mairie-toulon.fr dans votre boîte mail (vérifier dans vos indésirables), puis cliquer sur

VALIDER

- « Bienvenu(e) » Cliquer sur

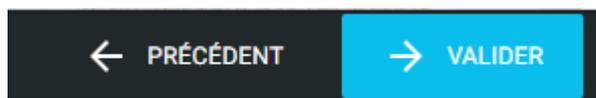
ALLONS-Y !

- Créer le mot de passe (minimum 8 caractères, majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux)
- Puis cliquer [CRÉER UN COMPTE](#)

Etape « Démarche obligatoire »

A chaque étape, cliquer en bas de page sur VALIDER

- Cliquer sur  J'accepte ces conditions d'utilisation.



Création de compte famille

- Compléter le foyer :
 - Adresse
 - Situation de famille
 - Enfants à charge (indiquer 0 si pas d'enfant)
 - Catégorie professionnelle
- Télécharger le justificatif de domicile
- Valider

A ce stade, vous recevrez un mail du guichet_famille@mairie-toulon.fr vous indiquant que votre demande est prise en charge.

Dés validation de votre demande par la ville, vous recevrez un nouveau mail indiquant que votre accès au portail famille de la ville est validé.